



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 10 DECEMBRE 2009

INAUGURATION MARDI 15 DECEMBRE 11H30 RESIDENCE MARIE PARADIS LA VILLE DE CHAMONIX POURSUIT SON ACTION POUR MAINTENIR L'HABITAT PERMANENT ! PRES DE 80 LOGEMENTS LIVRES EN 2009 !

Une politique volontariste en faveur du logement !

L'équipe municipale veut pallier la perte de 8,1% de la population permanente constatée depuis 10 ans. *Cela exige de conduire une politique forte dans le domaine du logement, en proposant une offre importante de résidences principales.* L'équipe municipale a évalué les besoins à 50 logements en moyenne par an.

Livraison de 52 logements permanents : Résidence Marie Paradis

En 2009, six logements dans le programme Nexity-Le Paradis (Organisme bailleur : Foncière de Logement/ CILSE) et 18 logements au Fond des Gires ont déjà été inaugurés. La ville poursuit sa politique volontariste en matière de logements aidés avec l'ouverture de la Résidence Marie Paradis. L'organisme bailleur Halpades a livré le 27 octobre, 52 logements de type T2, T3 et T4.

Originalité de ce programme ambitieux : des logements en priorité réservés aux personnes âgées et aux familles monoparentales. Objectifs :

- Permettre à ceux qui travaillent sur le territoire d'y habiter.
- S'adapter aux nouveaux besoins en matière d'habitat permanent : notamment définition des types de produits en terme de qualité et de quantité et populations à viser. Pour préparer ses projets, la commune s'appuie sur les travaux du Cabinet Géodes de juin 2009.

Lancement de plusieurs programmes pour les 5 prochaines années

Plusieurs programmes importants sont d'ores et déjà engagés, notamment :

❶ Programme Plateforme SNCF des Bossons/Organisme bailleur : ICF

Livraison courant 2010 de 8 maisons doubles

❷ Programme Stélandre aux Pélerins d'en haut/Maître d'Ouvrage : commune

Livraison fin 2010 début 2011. 8 logements en accession à la propriété types T3 et T4.

❸ Programme Jean Franco (Potentiel de 60 à 100 logements)

Construction d'un éco-quartier en entrée de ville. Signature en 2009 d'un protocole d'accord entre l'Etat, la Commune et l'Association occupant le site pour une libération effective des lieux en 2011. Achat prévu fin 2009.

Renseignements:

Ville de Chamonix-Mont-Blanc

Elus responsables – Aurore Termoz et Marc Peters – 04 50 53 75 11

Direction de la communication - 04 50 53 38 24

Direction de l'enfance, de l'éducation et de la solidarité – 04 50 53 75 44